

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département Haute Loire – Arrondissement d'Yssingeaux - Canton d'Aurec sur Loire
Commune d'Aurec sur Loire
EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUREC SUR LOIRE

Le 14 avril 2025, à 19 heures

Le Conseil Municipal de la Commune d'AUREC SUR LOIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie – salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Claude VIAL, Maire
Date d'envoi des documents budgétaires : 1^{er} avril 2025
Date de convocation du Conseil municipal : 8 avril 2025

PRESENTS : Claude VIAL, Florence TEYSSIER, Nathalie JOLIVET, Sébastien ARNAUD, Laurent ROUSSET, Pauline GRANGER, Clotaire DOMGA KEMGNI, Joëlle GOMEZ, Bernard BOURGIE, Maryse PARRAT, Marcel PAULET, Elisabeth MOULIN, Christophe DEVUN, Alexandre VERGNON, Thierry LEPROUST, Stéphanie CUSSONNET, Michel BEAL, Maria BONNAVAND, Yvon VALEYRE, Patrice PEYRARD, Christelle RASPILAIRE, Maurice CHAMPAVERE, Pierre FERRET,

EXCUSES REPRESENTES : Pascal HAURY représenté par Bernard BOURGIE, Caroline MONCHANIN par Stéphanie CUSSONNET, Sébastien DIONET par Marcel PAULET, Laura GRIMA par Christophe DEVUN, Lucie VARILLON par Alexandre VERGNON, Josiane JANISSET par Christelle RASPILAIRE,

Nombre de conseillers :	En Exercice : 29	Présents : 23
	Excusés représentés : 5	Excusés non représentés : 0
	Absents : 0	Votants : 29

Mme Pauline GRANGER a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° : 2025_DEL_038

OBJET : Budgets Primitifs 2025 de la commune d'Aurec sur Loire : Présentation et vote du Budget Général

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif 2025 du Budget Général de la Commune.

Avis favorable à l'unanimité (Pour : 25 ; Contre : 0 ; Abstention : 4 - M. VALEYRE, M. CHAMPAVERE, Mme RASPILAIRE pour Mme JANISSET, Mme RASPILAIRE)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés, selon l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales,

- Prend acte de la présentation du Budget Général de la Commune pour l'exercice 2025,
- Adopte par chapitre le Budget Primitif 2025 du Budget Général de la Commune
- Et fixe ainsi qu'il suit le budget :

- Section de Fonctionnement :
 - Dépenses : 6 619 163.02 €
 - Recettes : 6 619 163.02 €
- Section d'Investissement :
 - Dépenses : 7 898 965.96 €
 - Recettes : 7 898 965.96 €

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures

Le Maire,

Claude VIAL

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. La Juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

La présente délibération sera inscrite au registre des délibérations du conseil municipal, publiée sur le site de la Mairie et transmise au contrôle de légalité.

Auteur : Claude VIAL – Maire - Transmis au contrôle de légalité et Publié sur le site de la Mairie : le **17 AVR. 2025**

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Maire,
A Aurec-sur-Loire, le 14/04/25
Le Maire,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session 17 AVR. 2025
A Aurec-sur-Loire, le 14/04/2025

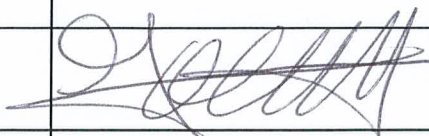
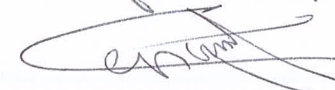
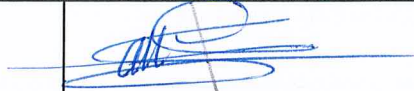
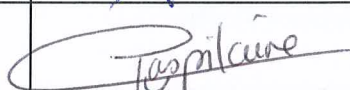
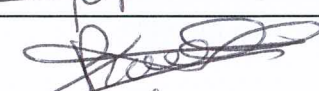
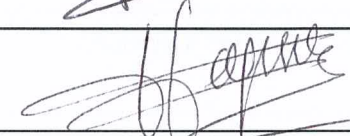
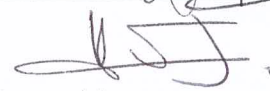
Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 29 0
Nombre de membres présents : 23 0
Nombre de suffrages exprimés : 29 0
VOTES : Pour : 25 0
Contre : 0 0
Abstention : 4 0

Date de convocation : 8/04/25
Envoi du Budget 11/04/25

Sébastien ARNAUD	
Michel BEAL	
Bernard BOURGIE	
Maurice CHAMPAVERE	
Stéphanie CUSSONNET	
Christophe DEVUN	
Sébastien DIONET	Représenté par St. Paulin
Clotaire DOMGA KEMGNI	
Pierre FERRET	
Maria BONNAVAND	M. Bonnavand
Joëlle GOMEZ	
Pauline GRANGER	
Laura GRIMA	Représentée par Christophe Devun

ARRETE ET SIGNATURES

Pascal HAURY	Représenté par B. BORGES
Josiane JANISSET	Représenté par P. Raspilaire
Nathalie JOLIVET	
Thierry LEPROUST	
Caroline MONCHANIN	Représentée par S. Cussonnet
Elisabeth MOULIN	
Maryse PARRAT	
Marcel PAULET	
Patrice PEYRARD	
Christelle RASPILAIRE	
Laurent ROUSSET	
Florence TEYSSIER	
Yvon VALEYRE	
Lucie VARILLON	Représentée par A. VERGNON
Alexandre VERGNON	
Claude VIAL	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 17 AVR. 2025 et de la publication le 17 AVR. 2025



A Aurec-sur-Loire, le 17 AVR. 2025

BUDGET PRIMITIF 2025**NOTE EXPLICATIVE de SYNTHESE**

La Loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) et notamment son article 1078 sur les dispositions financières et budgétaires, actualise les informations financières à annexer aux documents budgétaires, et précise la rédaction d'une note explicative de synthèse.

- **Informations statistiques** : la Commune compte une population totale de 6 216 habitants, qui est en légère augmenté. 1 009 élèves sont scolarisés dans les établissements locaux, dont 559 en enseignement pré-élémentaire et élémentaire, et 450 en collège.
- **Priorités budgétaires** : elles ont été définies lors du Débat d'Orientation Budgétaire de l'exercice et précisent :
 - fiscalité : pas de changement des taux
 - la recherche de solutions intercommunales de mutualisation
 - la quête de nouvelles ressources de fonctionnement
 - le financement des opérations d'équipement par un recours judicieux aux subventions adéquates
 - un réglage des financements qui recherche un meilleur équilibre entre le contribuable et l'utilisateur
 - un développement économe des ressources naturelles et des deniers publics
 - une externalisation des services produits à la population chaque fois qu'il est possible de gagner en performance ou en qualité au regard d'un contexte économique et financier instable.
- **Prévision Budgétaire -Budget Principal**

Pour le **Budget de Fonctionnement** : dépenses et recettes s'équilibrent à la somme de 6 619. 163.02 €, soit une diminution de 2.0270 % par rapport au même budget voté en 2024

Pour le **Budget d'Investissement** : dépenses et recettes s'équilibrent à la somme de 7 898 965.96 € soit une augmentation de 14.1867 % par rapport au même budget voté en 2024 .
- **Prévision budgétaire consolidée Budget Principal et Budgets annexes** :

Le budget principal et les 7 budgets annexes rattachés : Camping, Restaurant Scolaire, Petit Train Touristique, Commerces, Maison Médicale, Autopartage, énergies renouvelables, consolidés ont des autorisations budgétaires initiales totales pour 2025 :

 - en **Fonctionnement** de : 7 397 190.62 €
 - en **Investissement** de : 10 589 833.92 €

- **Fiscalité Locale** : les taux d'imposition restent identiques à ceux de 2024, soit :

Taxe d'Habitation : **11 %**

Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : **21,50 % +21,90 % du département soit un total de 43,40 %**

Taxe Foncière sur les Propriétés non-Bâties : **65 ,72 % .**

- **Effectifs de la Collectivité** :

Ils sont pour ce qui relève de la Fonction Publique Territoriale de 34.16 équivalents temps plein annuel travaillé.